

Évaluer son personnel

Durée

1 jour

Public

Directeurs, gérants de société, responsables de service

Objectifs

- A court terme: vous mettre en conformité avec les nouvelles exigences en matière d'employabilité des salariés.
- A moyen terme: Renforcer le dialogue avec vos salariés et leur motivation.
- Assurer le développement de compétences importantes pour votre établissement.

Modalités d'évaluation

Etablissement d'un plan d'action individuel en fin de formation + attestation de suivi

Lieu

215, bd Blaise Doumerc - Montauban

Nombre de participants

De 3 à 10 personnes

Dates

Nous consulter

Intervenant

Consultant formateur Management/
Droit du travail

Prix en +

Accompagnement conseil VISIO SKYPE
en + : 85€ HT/Heure.

Présentation

La loi du 1er janvier 2015 renforce l'obligation pour les employeurs d'assurer l'employabilité de leurs salariés tout au long de leur vie. Les entretiens annuels deviennent obligatoires tous les deux ans et fortement conseillés tous les ans.

Utiliser les comptes personnels de formation, et les plans de formation, organiser la mobilité professionnelle de son équipe, etc.... Le début de vos démarches commence par la conduite efficace d'entretiens annuels d'évaluation avec l'ensemble de votre personnel.

Programme

Faire le lien entretien annuel et le management de l'établissement

- Nouvelles dispositions légales.
- Les enjeux de l'entretien annuel professionnel.
- La valeur ajoutée des entretiens d'évaluation réussis pour l'employeur et pour le salarié.
- Faire le lien avec les objectifs de la structure employeuse.

Gérer l'instant T : conduire l'entretien et bien communiquer avec son équipe.

- Créer les conditions de réussite de l'entretien.
- Situer la responsabilité du manager et identifier les situations à risques (stress, discrimination, ...)
- Mettre en œuvre les 4 temps de l'entretien.
- Repérer son style d'écoute.
- Gérer les situations difficiles.

Anticiper les résultats attendus

- Fixer des objectifs individuels et collectifs.
- Mettre en cohérence les objectifs personnels de l'équipe avec le pilotage de son activité.
- Développer les compétences individuelles et collectives.
- Évaluer les compétences de son équipe et anticiper les besoins futurs.
- Bâtir des plans d'actions individuels et collectifs.
- Savoir gérer durablement des entretiens annuels.

Méthodes

Une évaluation des besoins en amont de la formation (mail et téléphone) permettra d'ajuster le contenu du module.

Ensuite :

- Études de cas pratiques.
- Mise en conformité avec les nouvelles obligations légales.

Documentation fournie en fin de module (mémento).

Accompagnement des participants sur la mise en œuvre de leurs objectifs professionnels sur ces thématiques, sur 1 RDV mail, téléphonique, SKYPE (30/40mn). Possibilité accompagnement en VISIO supplémentaire, à l'issue du module.